Ami du Clergé du 31 mars

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Les Sacrements. — V. Dispositions requises chez le ministre et le fidèle, 97.
A l'école des Saints. — *S. Marc* (25 avril) : L'Evangéliste, 98.
Entretiens sur l'Action catholique. — XXXVI. Maîtres de l'enseignement officiel, 100.
Plans d'instructions sur le Credo. — XXXIV. « Je crois à la Sainte Eglise catholique » : c. L'Eglise au travail, 101.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — LX. Les fils de Clovis, 103.

LES SACREMENTS

V

DISPOSITIONS REQUISES CHEZ LE MINISTRE ET LE FIDÈLE

Mes frères,

Répétons-le, une fois de plus, pour que cette vérité capitale pénètre bien vos esprits : *les sacrements sont des gestes divins ;* par eux, le Christ nous fait signe qu'il agit sur nous. Semblable au sculpteur qui se sert de son ciseau pour travailler le marbre et en faire le chef-d'œuvre que son génie a conçu (je songe à Michel-Ange faisant surgir du bloc informe son puissant Moïse), Jésus se sert des sacrements comme autant d'instruments pour réaliser son œuvre d'art : des chrétiens conformes à son image grâce à l'épanouissement de la vie divine dans leurs âmes.

Donc — répétons aussi cette autre vérité, non moins capitale — : les signes sacramentels (le pain, le vin, l'eau employée, les gestes effectués, les paroles prononcées) *contiennent la grâce qu'ils signifient et la produisent, par eux-mêmes, dans nos âmes.*

Mais alors, est-ce à dire que l'homme auquel le Christ, par l'intermédiaire de l'Eglise, a remis le pouvoir de conférer le sacrement — et qu'on appelle le ministre du sacrement, — que le fidèle qui reçoit ce sacrement, sont purement passifs ? Nullement. Nous allons voir que des dispositions sont requises chez eux.

I. — *Pour le ministre du sacrement*

1o Il faut qu'il ait reçu *les pouvoirs nécessaires.* Pourquoi ? — Parce qu'il n'est qu'un délégué du Christ, le ministre principal c'est le Christ. Le sacrement, c'est essentiellement son geste. Si je n'ai pas reçu du Christ, par l'intermédiaire de son Eglise, le pouvoir d'administrer ce sacrement, je ne suis pas le représentant du Christ, le Christ donc n'agit pas par moi. Vous comprenez alors pourquoi un simple laïc ne peut absoudre les péchés ou administrer l'Extrême-Onction. Jamais le Christ, dans son Evangile, n'a délégué ces pouvoirs aux laïcs.

2o Supposons que j'ai les pouvoirs requis : alors *je dois employer le signe sensible fixé par Notre-Seigneur.* Sans quoi, l'acte accompli serait une cérémonie quelconque, mais non pas une action du Christ. Si donc vous administrez, m. f., le baptême à un enfant en danger de mort, vous devez veiller soigneusement à ne pas faire subir aux actes et aux paroles fixés par Jésus des changements graves qui en altéreraient le sens. Il faudra verser de l'eau naturelle sur la peau de l'enfant et non pas simplement mouiller son front ou vous servir d'un liquide quelconque. Sous l'effet d'une dévotion intempestive envers la Sainte Vierge, n'allez surtout pas vous écrier : « Bonne Sainte Vierge, faites que cet enfant soit baptisé ! » mais répétez plutôt les paroles du Christ lui-même, inventeur des sacrements : « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Sans quoi cet enfant ne sera certainement pas baptisé et donc s'il meurt, par votre légèreté, il ne sera pas candidat au Royaume des Cieux. Cela ne veut pas dire, comme pourraient le penser des païens, que les actions et les paroles indiquées contiennent une force magique. Simplement, ce sont des gestes et des paroles divines, les gestes et les paroles du Christ ; les altérer gravement, c'est leur faire perdre leur sens et donc leur efficacité.

3o Ministre du sacrement, *je dois avoir l'intention de faire ce que le Christ veut qu'on fasse en pareil cas,* ce que fait son Eglise véritable. L'homme, en effet, n'est pas un instrument inanimé entre les mains du Christ. Il reste un être doué d'une volonté libre. Pour qu'il soit l'authentique représentant du Christ il faut qu'il veuille l'être. Il n'est ni un distributeur automatique de grâce, ni même un officier subalterne qui exécuterait passivement l'ordre reçu. Mandataire du Christ, il faut qu'il soit uni à celui-ci par l'intention.

Ne vous étonnez donc pas qu'un païen, un hérétique, un juif, un pécheur puisse, par exemple, administrer le baptême en cas de nécessité et servir ainsi d'intermédiaire entre Dieu et les âmes, pourvu qu'il ait l'intention. Cela vous choque ? — Une comparaison vous fera peut-être mieux comprendre la pensée catholique. Cet homme, ministre du sacrement, est comme l'ambassadeur qui fait une démarche, au nom de son gouvernement, auprès d'une puissance étrangère. Pour que sa mission, sa médiation soit efficace, il n'est pas nécessaire que lui-même juge sage et utile au bien de son pays le geste qu'on lui impose. Il suffit qu'il l'accomplisse intelligemment et pour cela, entre dans les vues de son gouvernement. Ainsi en va-t-il dans le domaine sacramentel. Cette infirmière incroyante aura réellement baptisé ce nouveau-né en danger de mort si elle a eu l'intention de faire ce que fait l'Eglise en pareil cas. Ils avaient, hélas ! fait un vrai baptême, eux aussi, ces petits lycéens qui, pris d'un zèle aussi beau que regrettable, conduisirent à la fontaine la plus proche leur petit camarade non baptisé, mais consentant, et là répétèrent avec conviction les gestes et les paroles du prêtre. Contre la volonté des parents, ce petit païen était devenu un vrai chrétien. Au contraire, le mystère chrétien ne se serait pas réalisé, si, dans la circonstance, il n'avait été question que d'une simple plaisanterie : il aurait manqué, chez le ministre, l'intention.

4o Si la foi n'est pas nécessaire, encore moins *l'état de grâce : l'indignité du ministre n'empêche pas le sacrement d'exister.* Cet homme n'agit pas, en effet, par la puissance de sa sainteté personnelle mais

comme délégué du Christ. Or, son indignité ne supprime pas sa qualité de représentant du Christ. Certes, l'Eglise souhaite que tous ceux qui ont part à son action sanctificatrice usent eux-mêmes de la vie de la grâce mais, pour la sécurité des fidèles, heureusement ! la transmission de la vie divine est totalement indépendante de la sainteté du ministre. — Un remède ne garde-t-il pas son efficacité, même s'il est servi par un pharmacien qui a les mains malpropres ? Et le pain ne reste-t-il pas nourrissant même si la boulangère qui le sert est fiévreuse ? L'eau du robinet cesse-t-elle de couler si le robinet de cuivre est remplacé par un robinet d'aluminium ? N'en doutez pas, les sacrements vous communiquent la vie divine indépendamment de la valeur personnelle du ministre puisque toute leur efficacité dérive uniquement du Christ.

II. — *Le fidèle qui reçoit le sacrement*

Est-il purement passif ? — Nullement. Comme on l'a dit si joliment, recevoir est un verbe actif. Certes, après le Concile de Trente nous répétons fermement que le sacrement obtient son effet par lui-même. Mais il n'en reste pas moins vrai que nous devons coopérer à notre salut. Selon la juste parole de S. Augustin : « Dieu qui nous a créés sans nous, ne veut pas nous sauver sans nous. »

1° *Et d'abord, pour que le sacrement existe*, l'homme doit être libre. Dieu ne lui impose pas de force ses bienfaits. Si j'ai l'âge de raison, il me faudra donner mon *consentement* à la réception du sacrement. Vous aurez beau accomplir à la perfection les gestes rituels du baptême, si cet adulte s'y oppose, pas de sacrement ! On ne peut être baptisé de force. Comprenez-vous l'angoisse qui étreint le prêtre lorsque vous attendez que vos malades soient dans le « coma » pour lui faire administrer l'Extrême-Onction ? Cet adulte désirait-il vraiment recevoir ce sacrement ? Est-il préparé à une réception fructueuse ? Troublante question. Les sacrements ne sont pas pour les morts mais pour les vivants capables encore d'actes libres.

2° *Pour que le sacrement soit efficace.* — Il ne faut pas que le fidèle *oppose un obstacle à la grâce*. Opposez un barrage au torrent, les eaux s'arrêtent; détruisez le barrage, enlevez l'obstacle, aussitôt les eaux, désormais libres, se précipiteront et envahiront la plaine. Ainsi en est-il de la grâce des sacrements. Il y a dans les sacrements tout ce qu'il faut pour nous sanctifier, encore est-il nécessaire que la grâce ne rencontre pas d'obstacle en nous. Cet obstacle qui varie avec chaque sacrement, au fond se ramène à un seul : l'attachement au péché grave. Vous comprenez bien qu'on ne peut pas, à la fois, vouloir être uni à Notre-Seigneur par la grâce et se détourner de lui par le péché. Comment voulez-vous, par exemple, que l'absolution agisse en vous si vous avez la volonté positive de persévérer dans le péché mortel ? Comment voulez-vous recevoir la grâce de l'Eucharistie si vous gardez au cœur une haine mortelle pour votre prochain ? Les sacrements sont comme un écrin. Celui qui reçoit l'écrin, reçoit les bijoux qu'il renferme. Mais, si au moment où un généreux donateur vous tend ce trésor, vos mains restent obstinément fermées ou pleines de futilités, ce trésor tombera à terre. De même pour les sacrements. Oh ! insensées les âmes encombrées d'un péché mortel qui refusent la vie que le Christ leur apporte et rejettent le cadeau magnifique acquis par le Sang et les souffrances du Fils de Dieu ! Quel mépris pour le divin Sauveur ! Autrement dit, quel sacrilège !

* *

Au contraire, — et je terminerai par ce conseil pratique, — quand vous vous approchez des sacrements, songez que *ces derniers auront plus d'efficacité selon que vous serez plus ouverts à l'action du Christ.*

Ne vous contentez pas de multiplier vos confessions et vos communions pour grandir en sainteté. N'oubliez pas que l'Amour du Christ correspond, d'ordinaire, à celui que nous avons pour lui. Il frappe à la porte de votre âme : ouvrez-lui toutes larges les avenues de vos âmes. Car de l'accueil qu'il recevra dépend l'efficacité de sa présence. Soyez généreux, et avant la réception de chaque sacrement, par la foi, le repentir, la confiance et l'amour, élargissez la capacité de vos âmes. Alors la grâce divine abondera en vous. *Amen.*

A L'ECOLE DES SAINTS

Saint Marc
(25 avril)

L'ÉVANGÉLISTE

Saint Marc, évangéliste. C'est son titre le plus connu. Et c'est cet évangéliste que je voudrais vous présenter en ce jour de sa fête.

Sans doute il a d'autres mérites devant Dieu. Missionnaire, fondateur de chrétienté, martyr : il nous offrirait d'utiles leçons et d'entraînants exemples.

Pourtant, sa plus grande gloire c'est bien son Evangile. Et sa fête me laisse une trop belle occasion de rappeler et peut-être d'apprendre à quelques-uns tout l'intérêt que vous aurez à le lire ou à le relire pour que je la laisse passer. Chaque Evangile a son caractère spécial : S. Marc c'est le *chroniqueur*, le mémorialiste, l'historiographe des faits et gestes de Notre-Seigneur qui nous conte la vie du Christ en un récit vivant et concret ; — c'est aussi le *catéchiste* qui nous transmet à travers ce récit ou en marge des faits, l'enseignement de Pierre son maître ; — c'est enfin le panégyriste, le défenseur, l'*apologiste* de la divinité et de la mission de Jésus-Christ Messie et Fils de Dieu.

Les catholiques ne lisent pas assez l'Evangile. Ils en restent, la plupart, à ces morceaux choisis ou à cette anthologie que composent les évangiles du dimanche qu'on leur lit du haut de la chaire. Je souhaite que ce panégyrique de S. Marc vous donne le désir et le goût de reprendre son Evangile.

I. — *Le mémorialiste*

Bossuet a nommé S. Marc, « le plus divin de tous les abréviateurs » *(Elévat. sur les mystères*, 23e série, 2e élév.). Avant lui, S. Augustin avait dit à peu près la même chose *(De Cons. Evang.*, I, 3, 4 ; *P. L.*, 34, 1044). Et c'est un fait que le deuxième Evangile est moins long que l'Evangile selon S. Matthieu et l'Evangile selon S. Luc.

Mais sur cette remarque de Bossuet et de S. Augustin n'allons pas imaginer que S. Marc nous donne un abrégé sec et décoloré des autres évangélistes, une

sorte d'aide-mémoire. On constate au contraire en le lisant que cet abréviateur est « le plus divin de tous les abréviateurs ».

Oui, le plus divin, même en ce sens qu'il nous donne toujours de ce qu'il raconte un récit concret, vivant. Je dirais, si cela ne paraissait manquer de respect, qu'on le lit comme un roman ou du moins comme des nouvelles. Et c'est sans doute ce réalisme, cette vie faite de notations des détails que voulait souligner Taine, quand il écrivait de S. Marc, que c'est « un brave artisan sincère » *(Vie et Correspondance,* t. IV, p. 323).

Et d'où vient qu'il nous donne ainsi l'impression d'assister aux scènes qu'il évoque d'une façon si saisissante, alors qu'il n'en fut pas le témoin comme S. Matthieu ? Né et domicilié à Jérusalem, il a sans doute eu l'occasion et la curiosité d'apercevoir, lors de ses voyages à la capitale, ce Jésus de Nazareth qui faisait courir les foules. Mais enfin, il n'a été ni de ses apôtres, ni de ses disciples qui l'ont suivi et entendu, jour après jour, pendant trois ans ; ce n'est pas un témoin qui raconte ce qu'il a vu.

C'est vrai. Mais il s'est trouvé à bonne école. Il est le fils spirituel et le compagnon d'apostolat de S. Pierre.

S. Pierre, comme tous les gens de la terre et de la mer, était un observateur, ou si vous voulez un visuel, un de ces hommes habitués par leur métier à épier et à observer l'heure et le moment favorables et à qui aucun détail concret n'échappe. Naturellement, sans aucune recherche, spontanément — et nous savons par l'Evangile si Pierre était spontané et primesautier — quand il racontait l'histoire de Jésus, Pierre revivait les *scènes* du passé, comme si elles lui étaient présentes. Ce pêcheur devait être un merveilleux conteur.

Et voilà pourquoi S. Marc, qui l'avait si souvent entendu, qui devait connaître ses récits par cœur, qui ne fait que transcrire en quelque sorte la catéchèse de S. Pierre, voilà pourquoi, plutôt qu'un historien, il nous séduit comme un chroniqueur, un mémorialiste, qui raconte d'une façon si concrète et si vivante.

II. — *Le catéchiste*

N'allez pas, toutefois, penser ou imaginer que vous ne trouverez dans l'Evangile de S. Marc que de belles histoires. S. Marc est l'écho enregistré de l'enseignement de S. Pierre. Et ce que S. Pierre annonçait, ce n'était pas seulement la vie de Jésus, mais encore la prédication de Jésus, la foi en Jésus qui a fait ses preuves par tant de miracles, Jésus lui-même, envoyé et Fils de Dieu, en dehors de qui il n'y a pas de salut.

De cette prédication de S. Pierre nous avons comme un résumé ou mieux un sommaire, aux Actes des Apôtres, dans le premier discours au Cénacle pour l'élection de l'apôtre Matthias (I, 21-22) ou encore dans ses paroles chez le centurion Corneille (X, 36-38). Que demande-t-il en somme pour que soit prêché Jésus-Christ ? Ceci : « Parmi ceux qui nous ont accompagnés depuis le baptême de Jean jusqu'à l'Ascension, il nous faut associer quelqu'un comme témoin de la Résurrection... Maître du monde il a passé en faisant le bien et en guérissant les possédés. » Ce sera le thème constant de son enseignement.

Vous le verrez en le lisant — car je le répète, je voudrais surtout que ce panégyrique vous décidât à la lecture de l'Evangile de S. Marc — vous le verrez, il ne nous refait pas comme S. Matthieu et S. Luc l'histoire de l'annonce, de la naissance et de l'enfance de Jésus, mais il débute tout de suite au baptême de Jésus par Jean-Baptiste son précurseur. Et dans le déroulement de son récit, il fait une large place aux miracles opérés par Notre-Seigneur et à sa puissance sur les possédés. Il y a ainsi deux miracles de Jésus que nous ne connaissons que par lui : celui du sourd-muet de la Décapole (VII, 32-35) et celui de l'aveugle de Bethsaïde (VIII, 22-26). Ce n'est donc pas pour bercer ses lecteurs de récits merveilleux qu'il écrit son Evangile, mais, comme Pierre, son père spirituel et son chef d'apostolat, pour communiquer la foi en la mission et en la divinité de Jésus.

III. — *L'apologiste*

C'est pourquoi il faut dire qu'il est en définitive le défenseur, l'apologiste de Jésus, envoyé et Fils de Dieu. Nous en avons l'impression par l'accumulation des miracles. Mais cette volonté, ce but dernier de gagner au Christ les romains et les païens auxquels ils s'adressent, s'affirment explicitement par les déclarations répétées du caractère messianique et de la filiation divine de Jésus-Christ.

Jésus Messie, nous l'entendons proclamer tel par les paroles de Pierre, à Césarée (VIII, 29). C'est le mendiant aveugle de Jéricho qui salue en lui le Fils de David (X, 47-48). Maintenant c'est toute la foule qui l'acclame comme le restaurateur du règne de David, au jour de son entrée triomphale dans la capitale (XI, 10). Et voici que Jésus lui-même, devant le grand-prêtre, se donne personnellement pour le Messie (XIV, 61-62).

Jésus, Fils de Dieu, nous l'entendons proclamer tel plus hautement et avec plus d'insistance encore. S. Marc l'inscrit dès la première ligne de son Evangile, comme un titre qu'il met en relief : « *Initium Evangelii Jesu-Christi, Filii Dei*, Commencement de l'Evangile de Jésus-Christ Fils de Dieu ». Et au cours de ses récits, voici rapportés les plus beaux témoignages en faveur de la divinité de ce Jésus : la voix du ciel qui se fait entendre au milieu de son baptême par S. Jean : Tu es mon Fils bien-aimé (I, 10, 11) ; les aveux des démons eux-mêmes, qui confessent qu'il est le salut de Dieu, le Fils de Dieu (II, 24 ; III, 11) ; l'affirmation de Jésus qui s'attribue les pouvoirs réservés à Dieu : celui de remettre les péchés (II, 10-12), celui d'être le Maître du Sabbat (II, 28 ; III, 1, 5)... et même qui s'identifie avec le Père qui l'a envoyé (IX, 36). Et aux dernières pages de cet Evangile, la parole du centurion rejoint en quelque sorte l'affirmation du début : « Vraiment cet homme était Fils de Dieu » (XIV, 39) et elle se présente en quelque sorte comme la conclusion à laquelle doit aboutir, avec la grâce de Dieu, tout lecteur sincère et loyal de son récit.

C'est ce Jésus, Messie et Fils de Dieu, dont il fait resplendir la figure à travers les récits multipliés de ses miracles, qu'il veut imposer à l'attention des romains païens afin qu'ils croient et soient sauvés.

* *

Votre prédicateur vous aurait vraiment aidé à bien fêter S. Marc et il s'estimerait heureux de sa peine, s'il vous avait décidés à reprendre son Evangile, à le relire à vos moments de loisirs, à le relire ainsi page à page jusqu'au bout.

Il est bien certain qu'une des causes de l'affaiblissement de la foi à notre époque réside justement dans cet abandon de l'Evangile que les catholiques ne pratiquent plus que par morceaux, par la lecture ou l'audition de l'Evangile du dimanche. Loin de moi de rééditer certaines exagérations qui proclament sur ce point les protestants bien supérieurs aux catholiques : c'est généraliser des exceptions. Il n'en reste pas moins vrai que beaucoup de protestants ont davantage le culte de la Bible, du « livre par excellence » comme veut dire ce mot, que nombre de catholiques pratiquants. Et c'est aussi une des raisons pour lesquelles ils n'ont pas perdu ce sens de Dieu, qu'ils n'hésitent pas à profaner leur foi, qu'ils font publiquement appel au secours de Dieu.

Revenons à l'Evangile. L'Esprit-Saint qui l'inspire et dont les évangélistes ne furent en quelque sorte que les instruments, agit encore à travers ses lignes. C'est lui qui éclaire, c'est lui qui fortifie, c'est lui qui fait goûter la parole de Dieu.

Que ce soit la grâce que nous obtienne aujourd'hui à tous l'intercession de votre Patron, S. Marc l'Evangéliste.

ENTRETIENS SUR L'ACTION CATHOLIQUE

XXXVI

MAITRES DE L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL

Mes frères,

L'idéal qui nous est proposé par l'Eglise : que tout enfant né dans une famille chrétienne, et devenu fils de Dieu par son baptême, reçoive un enseignement imprégné de christianisme dans une école ouvertement chrétienne, est hélas ! loin d'être la loi courante dans notre pays. Parce que les opinions y sont divisées, l'Etat suscite la création d'établissements d'enseignement où le nom de Dieu n'est pas prononcé, dont l'idéal même d'une croyance possible est pratiquement absent. Cet enseignement, seul soutenu financièrement parce qu'il est le seul officiel, attire en fait à lui une foule d'enfants de familles chrétiennes, soit parce que les convictions des parents ne sont pas assez vivaces, soit que des raisons financières rendent à peu près impossible la fréquentation de l'Enseignement « libre ».

Dans cet enseignement d'Etat, il y a des Maîtres. Beaucoup sont chrétiens. Quels problèmes se posent à eux, que l'Action Catholique les aidera à résoudre ?

I. — *Ont-ils raison d'être là ?*

C'est la question préalable que l'on peut se poser. Puisque l'enseignement chrétien est la loi de l'Eglise, un croyant sincère peut-il collaborer ainsi à une œuvre de neutralité qui ne peut qu'être néfaste ?

Méfions-nous, sur ce point-là comme sur bien d'autres, de prendre, trop vite, une attitude intransigeante que l'Eglise elle-même, dans sa hiérarchie, n'adopte pas.

A côté de l'idéal, qu'il faut sans cesse chercher à atteindre, il y a la réalité de tous les jours, et les conditions particulières de l'époque où nous vivons. L'Enseignement officiel est un fait. C'en est un autre qu'il atteint une proportion notable d'enfants : la moitié dans le secondaire, les quatre cinquièmes dans le primaire. Or, souvent bon nombre de ces enfants sont des chrétiens, tout au moins des baptisés. Des difficultés financières parfois insurmontables, une foi moins forte chez les parents, ont fait qu'on a choisi, pour eux, ce mode d'enseignement. Est-il possible de les abandonner à eux-mêmes, en ne les laissant en contact qu'avec des maîtres incroyants ?

Que le travail que peut faire un maître chrétien dans ce milieu volontairement neutre, soit de moindre envergure que celui qu'il accomplirait dans une ambiance religieuse, ne fait aucun doute. Et cela nous suffit pour que nous n'écoutions pas ceux qui s'en vont répétant trop facilement qu'il n'est plus nécessaire de faire de pareils efforts pour l'Enseignement libre, puisqu'il y a des maîtres chrétiens, et souvent excellents, dans l'Enseignement d'Etat. Mais entre une action plus ingrate, plus difficile, mais bonne, et un effort vain voué à l'insuccès, il y a de la marge.

Les faits sont là, d'ailleurs, pour nous montrer que ceux qui ont choisi cette voie n'ont pas eu tort. Tant sur leurs collègues, incroyants ou moins croyants, que sur leurs élèves (qui eux aussi appartiennent à ces deux catégories), les professeurs chrétiens de l'Enseignement officiel ont une très heureuse influence.

C'est à chacun d'eux, pour son propre compte, de se poser le problème personnel de savoir si, en agissant comme ils l'ont fait, ils accomplissaient bien la volonté de Dieu sur eux. Mais autre chose est un cas de conscience personnel, autre chose un résultat ou une utilité sociale. Cette dernière est indéniable.

Grâce à leur présence, l'école, tout en restant neutre d'inspiration, n'est pas toujours et partout « antireligieuse » ou « a-religieuse ». Ils lui gardent ce caractère de neutralité ouverte ou bienveillante qui, sans atteindre à la fécondité d'un christianisme loyalement proclamé, assure à des âmes d'enfants une atmosphère encore respirable.

Ce n'est ni une vocation meilleure ou plus courageuse que celle des Maîtres dans l'Enseignement chrétien, ni une erreur, voire une faute morale. C'est une vocation différente, justifiée par les circonstances particulières de notre pays et de notre temps.

II. — *Tâche difficile*

Mais quelle difficulté, pour eux, d'être toujours à la hauteur de leur tâche !

La plus grande est une difficulté intérieure. Ces Maîtres, tout comme ceux de l'Enseignement chrétien, rencontrent essentiellement des problèmes qui posent la question religieuse. Qu'il s'agisse d'histoire, de littérature, de morale, de philosophie, même de science, à chaque instant se pose la question de l'origine du monde et de l'homme, de la conception que ce dernier se fait de la vie, de la manière dont les plus célèbres se sont conduits. L'histoire rencontre des saints, elle a même à se poser le problème de savoir qui était Jésus-Christ. La philosophie vraie inquiète l'intelligence humaine au sujet de la destinée. La morale suppose un fondement inébranlable et fort. Derrière tout cela il y a Dieu.

Vont-ils en parler ? Et en quels termes ? Il y aurait moyen, théoriquement, de parler de Dieu sans évoquer la révélation, ce serait, comme disait Pascal, le « dieu des philosophes et des savants », non celui « d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ». Traduisons d'une autre manière : on peut affirmer, d'après les seules lumières de la raison, l'existence et l'im-

mortalité de l'âme, l'existence aussi d'un Dieu pur esprit, tout-puissant, juste et bon. Mais il faut la lumière de la foi pour connaître cette vie intime de Dieu qu'est la Trinité : le Père, le Fils et l'Esprit, pour savoir que nous sommes adoptés par Dieu comme ses enfants et transformés par sa grâce, pour croire au Christ, à l'Eglise, à l'Eucharistie, à tous les sacrements. Des professeurs croyants, tenus à la neutralité par les règles mêmes qui régissent l'enseignement officiel, pourraient être à l'aise dans le premier domaine et silencieux sur tout ce qui touche à la foi proprement chrétienne.

Mais tout cela, en fait, reste très théorique. Car même en restant sur le seul plan de la raison, ils se heurteront souvent à de l'incompréhension, pour ne pas dire à de l'hostilité, s'ils prononcent le seul nom de Dieu. Cela viendra du côté de leurs supérieurs, ou de leurs égaux, tout comme, parfois, de leurs élèves eux-mêmes, reflet de la pensée de leurs familles. Car l'incroyance a une sorte de logique interne, qui la pousse à être toujours plus totale. On en arrive à nier les lumières mêmes de la raison pour avoir refusé celles de la Foi.

Supposons même que le professeur chrétien soit situé dans une ambiance telle qu'il puisse sans inconvénient aller, dans son enseignement, jusqu'au bout de ce qu'il croit vrai et raisonnable. Comme tout cela lui paraîtra pauvre ! Alors qu'on est en face d'âmes d'enfants ou d'adolescents assoiffés d'absolu s'en tenir à ces froides réponses quand on possède au cœur une autre infiniment plus riche et plus belle, c'est dur. C'est à se demander même comment cela peut être possible !

Soyons exigeants pour ces chrétiens qui ont opté pour une présence de ce genre, mais usons aussi d'indulgence et de compréhension avec eux. Leur tâche est délicate. Il ne suffit pas d'être courageux, mais d'être « prudents comme le serpent et simples comme la colombe ». Ils ont bien besoin de ce Saint-Esprit qui « lorsqu'ils seront cités », leur « suggérera à l'instant même ce qu'ils auront à dire ».

III. — *Leur action catholique*

Elle prendra inévitablement une forme très spéciale, et adaptée de très près à leurs problèmes.

Certes, les rangs de la grande action catholique, celle qui groupe soit les habitants d'un même lieu, les fidèles d'une même paroisse, pour les problèmes qu'ils ont à résoudre en commun, soit les personnes d'un même milieu social pour les innombrables questions que leur pose la vie quotidienne, leur restent ouverts. Et il faudrait souhaiter même que tous nos enseignants, d'enseignement libre comme d'enseignement d'Etat, y soient activement présents.

Mais il n'en reste pas moins que les difficultés qu'ils rencontrent sont à ce point spéciales, la discrétion qu'ils doivent pratiquer si rigoureuse, qu'on ne peut que les encourager à se regrouper entre eux comme ils le jugent bon.

Le mot même d'action catholique pouvait apparaître importun tellement il pouvait évoquer, pour les esprits très susceptibles, l'idée d'une atteinte inacceptable à la liberté de la personne et de ses opinions.

C'est donc sur la trouvaille de l'un d'eux, autour de la notion de « paroisse » qu'ils se retrouvent, et c'est de « Paroisse Universitaire » qu'il s'agit lorsque des professeurs chrétiens des trois ordres de l'enseignement officiel se rencontrent.

Mais que ce mot ne fasse pas illusion. Il ne s'agit pas là d'une paroisse au sens fort et traditionnel du terme, c'est-à-dire d'une cellule de l'Eglise destinée à procurer aux hommes d'un territoire déterminé tous les moyens de rédemption que le Christ nous a apportés. Par ailleurs, le souci de tous à l'intérieur de ce groupement étant de devenir meilleurs, plus intensément et plus réellement chrétiens, pour mieux accomplir leur belle tâche quotidienne, et pour être des témoins du Christ auprès de tous ceux qu'ils approchent, ne peut-on pas dire qu'il s'agit là, en fait, mais sans le nom, de véritable Action Catholique ?

A l'intérieur de cette « paroisse » d'un genre spécial, des préoccupations plus précises, et des publications adaptées, regroupent et concernent le public des jeunes enseignants de l'enseignement primaire souvent bien isolés.

* *

Ces préoccupations peuvent nous paraître lointaines et étrangères à notre vie de tous les jours. Nous aurions tort, cependant, de les écarter totalement. Il s'agit des éducateurs de nos enfants, ou de ceux de nos voisins. C'est l'avenir d'une immense partie de la jeunesse de notre pays qui est en jeu.

Or, il ne peut nous suffire de savoir que des chrétiens sont présents en nombre suffisant sur ce terrain d'action particulièrement important. L'atmosphère qu'ils y respirent, peut devenir, pour eux, très délétère, et leur christianisme s'y amoindrir ou se perdre. Il peut, plus simplement, ne pas savoir comment manifester sa présence, et n'être qu'un trésor enfoui. Pour que leurs convictions restent vivaces et leur rayonnement fécond, il faut aussi à ces hommes et à ces femmes le secours providentiel de l'Action Catholique.

PLANS D'INSTRUCTIONS SUR LE CREDO

XXXIV

« JE CROIS A LA SAINTE EGLISE CATHOLIQUE »

C. — L'Eglise au travail

La liturgie a introduit, dans l'office des Apôtres (capitule des Vêpres), une phrase de l'épître aux Ephésiens, qui indique bien notre fierté d'appartenir à l'Eglise :

« Ainsi vous n'êtes plus des étrangers ni des hôtes de passage ; mais vous êtes concitoyens des saints et membres de la famille de Dieu, édifiés que vous êtes sur le fondement des apôtres et des prophètes, dont Jésus-Christ lui-même est la pierre angulaire » (Eph., II, 19-21).

Oui, nous sommes de la « famille de Dieu ». Nous ne sommes plus des étrangers. Appartenir à l'Eglise est une gloire et une immense espérance. Mais c'est aussi la participation à une œuvre splendide autant que nécessaire. Il nous faut donc voir l'Eglise au travail. Que fait l'Eglise ? Quelles sont ses attributions, ses moyens, ses activités ?

La réponse à ces questions découle de ce qui a été dit de l'Eglise : *elle n'est que Jésus continué.* Elle a donc les mêmes buts, les mêmes titres, les mêmes pouvoirs que son chef vivant en elle.

Jesus est *prophète, pontife* et *roi*. Comme prophète il enseigne, comme pontife il sanctifie, comme roi il

gouverne. L'Eglise a hérité de ces trois fonctions. Elle exerce la mission prophétique, la tâche sacerdotale, la dignité royale.

Jésus-Christ du reste n'a pas laissé tout cela au simple raisonnement. Dans les paroles par lesquelles il mettait son Eglise à l'œuvre, on retrouve des trois fonctions essentielles : « Allez, enseignez tous les peuples, baptisez-les... apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé » (Mat., XXVIII, 19-20).

Ce que S. Jérôme commente ainsi :

« Ordre prédominant : le Seigneur a ordonné aux apôtres en premier lieu d'enseigner les nations, ensuite de les purifier par le sacrement de la foi, et enfin, après la profession de foi et le baptême, de leur prescrire ce qu'il faut observer » *(P. L.*, XXVI, *Commentaire de S. Matthieu*, au chap. 28).

I. — « *Enseignez tous les peuples* »

La première tâche de l'Eglise est d'instruire. Elle doit porter l'Evangile aux extrémités de la terre. L'apostolat s'exerce par plusieurs moyens. On peut distinguer l'apostolat par la parole, l'apostolat par l'exemple, l'apostolat par la souffrance, l'apostolat par la prière, l'apostolat même par le désir et par la vie intérieure. Toutes ces formes d'apostolat se prêtent un mutuel appui : la prière des petits, des humbles, des cloîtrés, des infirmes et des malades n'est pas moins puissante que la parole des prédicateurs et des missionnaires.

Comment l'Eglise a accompli cette tâche à travers les siècles, il suffit pour s'en rendre compte de jeter un coup d'œil sur l'histoire de l'Eglise. On distingue :

a) l'enseignement par le *magistère extraordinaire*, par les papes, les évêques en conciles généraux et particuliers, sous l'approbation du Souverain Pontife, par les symboles de foi ;

b) L'enseignement par le *magistère ordinaire*, au moyen des catéchèses, des sermons dominicaux, des écrits innombrables destinés à instruire le public catholique, soit par des traités savants, soit par des exposés plus simples et plus à la portée de tous. La liste des docteurs de l'Eglise est longue et glorieuse, docteurs anciens, comme Athanase, Ambroise, Basile, Grégoire de Nazianze, Jérôme, Augustin, Léon-le-Grand, Grégoire-le-Grand, etc. ; — docteurs modernes : Pierre Canisius, Robert Bellarmin, François de Sales, Alphonse de Liguori. La seule énumération de leurs œuvres serait immense. Mais ils ne furent pas seuls. Citons seulement deux chiffres, pour fixer les esprits : la Patrologie grecque de Migne, publiée de 1857 à 1866, compte 162 gros volumes à deux colonnes. — La Patrologie latine, qui avait précédé, de 1844 à 1855, en comptait 217. Le total des pages de ces deux immenses collections, s'élève à 583.291. — Or, il ne s'agit là que des Pères de l'antiquité. Les grands théologiens du moyen âge n'ont pas laissé une moindre production, et les docteurs de l'âge plus récent y ont ajouté une littérature prodigieusement étendue.

A toute cette production d'ordre surtout dogmatique, il faut ajouter la production ascétique et mystique. Des écrits comme ceux de Catherine de Sienne, Thérèse d'Avila Jean de la Croix, les maîtres de l'école française, Bérulle, Condren, Olier, Grignion de Montfort sont d'une valeur inestimable. L'effort pour monter vers Dieu, pour révéler les mystères de Dieu, pour éclairer les âmes en quête de Dieu a été, dans l'Eglise, quelque chose de magnifique, et cet effort n'aura jamais de repos. Chaque génération a ses docteurs, ses missionnaires, ses prédicateurs, ses catéchistes, ses apologistes, ses directeurs de conscience, ses écrivains de tout rang, ses organes de publicité. Aujourd'hui, cette littérature ecclésiastique, officielle ou privée, sous le contrôle maternel de l'Eglise, demeure très vivante, très active, très riche de souvenirs, de trouvailles, de saints désirs et de hautes aspirations.

Les plus grands orateurs, les plus profonds penseurs, les poètes, les mystiques les plus élevés et les plus sûrs se trouvent dans les rangs de ces serviteurs de l'Eglise et ont collaboré à sa *mission prophétique* — étant entendu que le mot prophète, ici, ne signifie pas : « qui prédit l'avenir », mais : « qui parle de Dieu et se consacre à la gloire de Dieu.

II. — « *Baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* »

Après l'enseignement, la seconde tâche de l'Eglise est la sanctification des âmes. Elle n'enseigne que pour sanctifier et sauver. « Malheur à la science qui ne se tourne pas à aimer », a dit Bossuet. Ce mot est la loi même de l'enseignement de l'Eglise.

En disant à son Eglise de « baptiser », Jésus-Christ résumait toute la tâche sanctificatrice de ses apôtres : baptiser, c'est agréger au corps mystique, — c'est rendre participant du sacerdoce de Jésus-Christ, c'est par conséquent donner droit de prendre part à tous les actes sanctifiants du culte, à toutes les sources de grâce qui descendent de la croix rédemptrice.

a) L'Eglise sanctifie *par le sacrifice* quotidien de la messe, qui reproduit celui de la croix. — Cette source de sanctification ne saurait être évaluée : que l'on songe à toutes ces messes, célébrées, depuis l'origine, par tous les évêques et prêtres, dans tout l'univers : quelle somme d'hommages rendus à Dieu, par l'Eglise, quelle somme de faveurs rendues par Dieu « qui ne se laisse jamais vaincre en générosité » à son peuple et à toute l'humanité. Il y a là un mystère inaccessible à l'intelligence profane et aux calculs purement humains : peut-être serait-il permis de dire que la planète ne survit que par cette rosée bienfaisante, qui fait contrepoids à tant de crimes, de blasphèmes, de péchés de toute nature, à un débordement d'animalité, de sensualité, de grossièreté, de cruauté et de férocité parfois, qui épouvantent l'imagination.

« Lorsqu'aux premières lueurs du jour, dans une petite et pauvre chapelle, cachée au milieu de nos grandes villes modernes, nous voyons un prêtre célébrer dans la solitude, presque à l'abandon — peut-être n'y a-t-il là que deux pauvres vieilles femmes — le mystère eucharistique, il semble que cette solennité soit bien étrangère à ce qui se passe aux alentours, aux intérêts, aux mouvements, aux forces qui sont à l'œuvre dans la grande ville, dans ses rues, ses banques, son parlement, ses salles de rédaction, ses lieux de plaisir. Nous pensons peut-être que cette solennité, où notre foi découvre l'acte capital de l'amour divin, l'acte rédempteur accompli par la mort de l'Homme-Dieu, est confinée dans un petit coin de cet univers et ne signifie rien dans le torrent tumultueux de l'histoire des hommes. Alors aussi, tout l'univers de notre foi, par conséquent l'Eglise entière, nous apparaît comme quelque chose de très lointain, d'irréel, d'étranger à la vie, comme un monde parfaitement en marge du

monde sensible où nous vivons, si immédiatement, si puissamment réel.

Oui, c'est vrai, elles nous paraissent étrangement lointaines, ces fonctions sacerdotales de l'Eglise, lointains aussi son activité et ses efforts, sa dogmatique et sa morale, son autorité et ses exigences, quand nous sortons du bruyant ouragan des événements et des choses terrestres, où nous sommes comme chez nous. Mais il ne s'ensuit pas que ce monde de la foi, en fait, soit aussi loin du réel qu'il peut le paraître : car il est vraiment en plein milieu du réel ; il est l'action immédiate que Dieu exerce par le Christ dans les profondeurs des âmes, au centre même de leur être... » (Lippert, *L'Eglise du Christ*, trad. Jolivet, p. 245-246).

C'est au contraire tout ce bruit terrestre qui est à la périphérie de l'être, très loin du centre du réel qui est Dieu « tout-puissant et éternel ».

Tout ce tapage passera comme un rêve : *velut somnium* :

Comme on fait d'un songe au réveil
Seigneur, à ton réveil, tu repousses leur image.
(Ps. LXIII, 20).

S. Paul a dit aussi : « La figure de ce monde passe ! » (I Cor., VII, 31). L'Eglise travaille au contraire pour ce qui ne passe pas, pour l'éternel, pour l'avenir sans fin !

b) Mais en dehors de cette action sur Dieu, par les innombrables sacrifices offerts chaque jour, sur tous les autels, dans toutes les églises et chapelles de l'univers, il y a l'action directe de sanctification par les sept sacrements : baptêmes, absolutions, confirmations, mariages, extrême-onction, mais surtout *communions eucharistiques*, cela surtout littéralement incalculable : chaque jour, et en raison de la dispersion des autels sur tout le fuseau horaire du globe, à toute heure, presque à toute minute, Jésus-Christ, par l'hostie sainte descend dans les cœurs, il prend possession des âmes, il nourrit les esprits, il accroît la somme des grâces et par conséquent la somme de sainteté qui existe dans notre monde si divisé. Par là, à tout instant, la Cité de Dieu s'embellit, le Corps mystique du Christ se développe, la Jérusalem céleste se peuple où se prépare, les âmes du purgatoire elles-mêmes profitent, comme nous le verrons de tout ce mouvement spirituel caché dans le secret des cœurs et dissimulé par les ombres de notre vision terrestre.

« Ce qui se produit dans les profondeurs invisibles, dans ce prodigieux lointain qu'est le centre des choses et du monde spirituel, où le Christ opère dans le silence, tout ce qui arrive dans l'instant de l'influx sacramentel, dans les secrets de la vie d'oraison par laquelle les âmes s'unissent à lui, ce qui se produit dans les ténèbres de la souffrance, qu'illuminent seuls l'amour du Christ et la confiance en sa passion, ce qui se passe dans le réduit secret où un inépuisable amour cache ses ardeurs et ses élans, enfin la fidélité droite et forte à la foi du Christ, le zèle ardent à prêcher la vérité du Christ, même quand cette foi et cette prédication semblent se perdre dans le vacarme de nos rues : voilà ce qui crée un monde nouveau, voilà ce qui restera » (Lippert, *ouv. cité*, p. 246-247).

III. — « *Apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé* »

La troisième fonction de l'Eglise est de diriger, de gouverner, d'administrer. C'est le pouvoir administratif royal de l'Eglise. Ayant reçu du Christ les pouvoirs mêmes que le Christ tenait de son Père, l'Eglise est une société indépendante des pouvoirs profanes. « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », nul ne supprimera cette distinction des pouvoirs. De par sa constitution divine, l'Eglise a le *pouvoir législatif* : elle fait des lois qui obligent les consciences, sous peine de péché et que Dieu même confirme : « Ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel. » L'Eglise a le pouvoir exécutif, en donnant des pouvoirs à ses ministres, en leur conférant la juridiction sur les âmes et la faculté de les diriger vers leur éternelle destinée. L'Eglise enfin possède et exerce le pouvoir coercitif ou punitif : elle peut retrancher du Corps mystique, par l'excommunication, les membres indignes ou rebelles.

En un mot, quand le Christ a dit : *Je suis la Voie, la Vérité et la Vie*, il a parlé aussi bien pour son Eglise que pour lui-même : il est inséparable d'elle et c'est par elle et en elle qu'il accomplit sa mission rédemptrice.

* *

Conclusion : Avec S. Augustin :

« O sainte Eglise catholique, très véritable Mère des chrétiens, non seulement tu prêches le culte très pur et très chaste de Dieu même, source de la vie bienheureuse ; en nous détachant de l'adoration de toute créature et en séparant de l'éternel incorruptible et inviolable, seule fin de l'homme et seul capable de rendre heureuse l'âme raisonnable, tout ce qui est créé, tout ce qui est changeant et temporel,... mais tu prêches aussi l'amour du prochain et tu embrasses la charité au point de posséder seule le remède à tous les maux de l'âme... toi seule détiens la vérité et dans ton lait pour les petits et dans ton pain pour les forts... Méprise donc toutes les insultes, dans la pleine conscience du bien qui se fait en toi et par toi ! » (*De Moribus ecclesiæ* et *Contra Faustum*, passim).

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

LX

LES FILS DE CLOVIS

Nous allons étudier la vie de l'Eglise sous les Mérovingiens de 511 — mort de Clovis — à 752, avènement de Pépin le Bref, père de Charlemagne et fondateur de la dynastie carolingienne.

* *

Le *règne des Mérovingiens* peut se diviser en deux parties :

1° La première de la mort de Clovis à la mort de Dagobert (511-638). Bien que remplie de violences et de guerres, elle ne manque pas d'un certain éclat. Les saints y sont nombreux.

2° La deuxième de la mort de Dagobert à Childéric III, dernier mérovingien (638-752) ne compte guère que des princes inactifs et impuissants, jeunes pour la plupart, vrais « rois fainéants » qui laissent le pouvoir entre les mains des maires du Palais, c'est, à tous les points de vue, une ère de décadence.

I. — *Première période*

1° *Sous les fils de Clovis.* — Les quatre fils de Clovis se partagèrent le royaume franc, comme si c'eut été un domaine privé. Ainsi le voulait la vieille coutume germanique. Autant d'héritiers, autant de lots et à parties égales. L'aîné Thierry Ier reçut le pays de l'Est, l'Austrasie, avec Metz pour capitale. Les trois autres frères : Clodomir, Childebert et